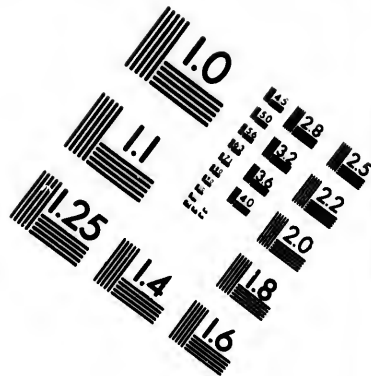
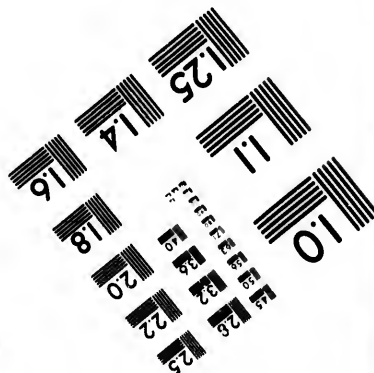




6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☒ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☒	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

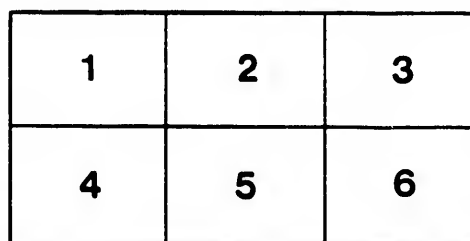
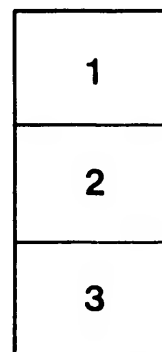
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



32X

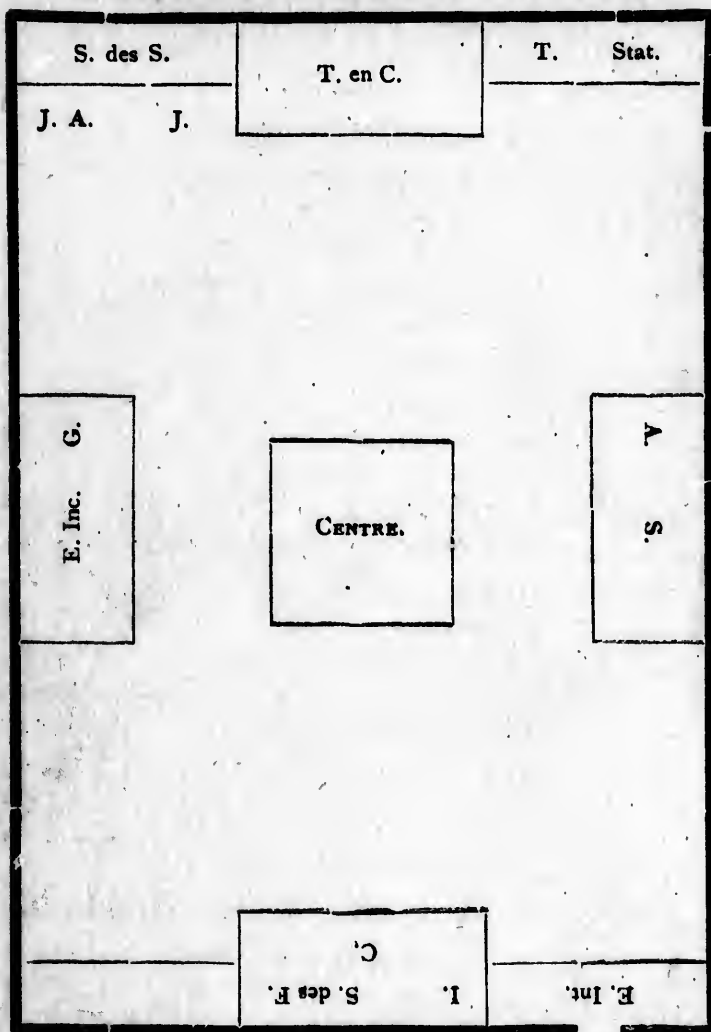
262 *loc. secretes* N^o 2

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

ADELPHON KRUPOTOS.



DIAGRAM, SHOWING STATIONS OF OFFICERS.



V. I.

SERVICE D'OUVERTURE.

Un Globe est suspendu en dehors du V. E., une boîte ou corbeille, contenant des cartes blanches est placée sur une table triangulaire, de couleur rouge, qui se trouve au centre du vestibule; une lance est suspendue en dehors du V. I. à l'entrée de la salle, sur le guichet, afin que l'initié sache qu' une Assemblée des Chevalliers du Labeur est en séance.

Le T. en C. procède à l'ouverture de l'Assemblée, ainsi que suit. Cinq minutes après l'heure fixée pour l'ouverture de la séance le T. en C. se lève, frappe un coup sur le Capitole et dit. "Toutes personnes n'ayant pas le droit d'assister à cette séance sont priées de se retirer." L'I. prend ensuite le Globe et la Lance et va les placer sur les V. E. et V. I. puis—les écuyers prennent leurs places respectives; l'un dans le vestibule l'autre dans l'intérieur du sanctuaire. Aussitôt la rentrée de L'I. dans le sanctuaire personne ne peut y entrer sans donner le mot de passe. Alors le T. en C. dit.

"Que l'officier attitré ait la bonté de s'assurer que chaque personne présente a le droit d'assister à cette séance, et qu'il fasse le rapport réglementaire dans le livre de souche du T. en C."

L'I. examine toutes les personnes présentes et fait

son rapport dans le livre de souche du T. en C., les membres éloignés de quatre kilomètres, ou en voyage, ainsi que les membres malades, ou absents de la localité, qui l'ont fait savoir par lettre sont portées comme présentes. Quand il a fini l'I. fait son rapport comme suit.

I. T. en C. tous sont examinés et attirés de siéger parmi nous.

T. en C. C. assurez, vous que les voiles sont marqués et bien fermés et que personne n'entre ni ne sorte pendant l'ouverture de la séance.

Le C. amène L'E. E. avec lui, après avoir soigneusement rempli ses devoirs, il fait son rapport comme suit.

C. T. en C. les voiles sont marqués et fermés avec soin.

Le T. en C. frappe trois coups les officiers et les membres forment ensuite un cercle autour du centre, les officiers devant leurs sièges aussi près que possible; se tournant vers le S. le T. en C. dit.

T. en C. S. Quels sont les devoirs du T. en C.

S. De présider avec impartialité; de voir que tous les mandats sont exécutés avec fidélité, et en cas d'incidents dans lesquelles

il n'existe pas de reglement, son meilleur judgement doit être employé pour les intérêts et le bien-être de tous les membres, il doit soumettre le resultat à l'aprobation de l'Assemblée; et se tenir prêt, en tout temps, à maintenir l'interet et le bien-être de tous les membres.

T. en C. Je remplirai ces devoirs de mon mieux selon les promesses que j'ai fait. Et, maintenant S. quels sont les devoirs d'un vrai Chevalier?

S. Les devoirs d'un vrai Chevalier sont d'aider ses frères selon ses moyens, de saisir toutes les occasions possible de leurs être utile et de reporter toutes matière utile au T. en C. auquel il doit obéissance.

T. en C. Que tous me regarde et imitent mes mouvments.

Le T. en C. donne alors le S. d'O.

T. en C. Que les oficiers et membres prennent leurs stations et restent debout jusque à ce que la Charte soit déployée.

Quand tous sont prêts le T. en C. prononce l'ordre d'ouverture suivante.

T. en C. Maintenant par le pouvoir dont je suis investi je déclare cette séance ouverte pour la transaction des affaires qui vont être soumises à l'Assemblée ; donnant avis et notification à chaque membre d'observer cette dignité et decorum qui devrait toujours distinguer un vrai chevalier, en avertissant que si des discussions échaufées ou le désordre survienne j'invoque l'usage et les règlements de la C. * * * en prononçant la clôture immédiate de la séance.

Quand tout est fini il donne un coup, chacun s'assied et l'Assemblée commence ses travaux.

Si le T. en C. trouve dans son jugement que les affaires sont urgentes et qu'il veut l'abréger pour économiser le temps, en supprimant la cérémonie d'ouverture, et s'il n'y a pas d'objection, il dira tout simplement. "Nous ouvrons la séance par acclamation." Il frappe alors trois coups sur le capitole, on forme le cercle autour du centre, quand tout est tranquille il dit "que tous regardent le T. en C. et suivent mes mouvements" le T. en C. délivre le S. d'O., puis il dit "Et maintenant par le pouvoir dont je suis investi je déclare la séance de cette Assemblée ouverte pour la transaction de, etc., etc.

ORDRE DU JOUR.

1. Appel nominale des officiers.
2. Lecture du procès verbal de la séance précédente, etc.
3. Lecture des documents, correspondances, etc.
4. Consideration des propositions précédentes. Scrutin pour les candidats nouveaux.

RÈGLES DU SCRUTIN.

La boîte, ou l'urne, électorale doit être placée au centre du sanctuaire, de par la commande du T. en C. lequel proclamera les noms et occupations, des candidats avant le vote. Chaque chevalier va au centre du sanctuaire, fait le S. d'O. et dépose son bulletin, blanc ou noir, dans la boîte électorale. Dans toutes Assemblées composées de 300 membres ou moins, 3 boules noires sont nécessaires pour la rejection, et une boule en plus pour chaque 100 membres, ou fraction de 100 en plus. S'il-n-y qu' une ou deux boules noires dans l'urne l'Assemblée doit en être avertie, par le C. et le T. en C., lequel renvoie l'élection du candidat jusqu' à la prochain reunion de l'A.; et il est du devoir de chaque chevalier ou des chevaliers qui ont déposés les bulletins noires de donner

leurs objections par écrit, signés, au T. en C. avant cette prochain reunion, ces dites objections doivent être lues par le T. en C. à la prochaine séance. Mais la signature du chevalier apposée ne doit être connue que par le T. en C. qui, après lecture faite par lui en séance et que chacun aura compris les objections, il brulera le papier sur lequel elles seront écrites en presance de tous les chevaliers, et ordonnera un autre vote, en disant : "Les objections pour priver le candidat de l'honneur de devenir chevalier sont elles, oui ou non, suffisantes ?" Si au premier scrutin seulement une boule noire apparait et au deuxième scrutin deux boules noires apparaissent le candidat est rejeté. Si au premier scrutin deux boules noires apparaissent et seulement une ou deuxième, le candidat est rejeté. Le T. en C. doit veiller à ce que le chevalier ou les chevaliers qui ont objectés, ne votent pas la seconde fois pour soutenir leurs objections. Si ceux des chevaliers qui ont votés les boules noires ne font pas connaître leurs objections avant ou pendant la séance suivante du premier vote, le T. en C. devra annoncer, au cours de l'ordre des travaux de la séance, que dans un tel cas le candidat est dûment élu, les objections n'étant pas soutenues.

Quand un ou plusieurs candidats sont rejetés d'après les réglemens du scrutin ils ne doivent pas être repropoés avant l'espace de six mois dans aucune Assemblée des C. du L.

Libre à toutes les Assemblées de recevoir ou de rejeter les personnes proposées au desous l'age de dixhuit ans et au dessus l'age de seize ans.

5. Innitiation.

6. Finances. Cotisations, verification des factures. Resoudre les questions de finances du S. des Fin. et du T.

7. Travail.

Questions obligatoires :

1st. Y-a-t'il aucune place vacante à remplir dans le métier ?

2d. Y-a-t'il parmi nous quelqu'uns de nos membres qui soient sans travail, ou qui désirent changer de place ?

Discussion sur la question du travail.

Discussion des documents sur la table du T. en C.

Rapport et statistique.

Discussion sur les statistiques.

8. Propositions de nouveaux membres.

Le T. en C. doit dire à chaque proposition :

“ C'est maintenant le moment, et il est nécessaire, que chacun dise ce qu'il sait sur le candidat.”

9. Rapport de l'Aumonier.

10. Rapports des comités permanents et spéciaux.

11. Affaires non terminées.

12. Nouvelles affaires. Travail des bureaux: Statistics, Mécanique, Sciences, Lectures, Poèmes, etc., etc.

Election des officiers du bureau, d'après les règlements, et leurs installation peut être fait à n'importe quel moment après l'ouverture de la séance.

En cas d'urgence les membres doivent être appelés en séance par une notification en règle, appostée par le grand cachet de la chevalerie; alors chacun est tenu d'une manière impérative, à se trouver à sa place; et l'I. donnera une marque de présence sur le livre de souche du T. en C. en couleur rouge, à tous qui sont présents. Les séances d'urgence de l'Assemblée s'appellent des grands jours, l'absence d'un chevalier ces jours là est regardée comme une déshonneur, et il peut être frappé par une amende déterminée par les règlements de l'Assemblée, comme ayant violé paragraph trois, de son serment d'honneur.

INNITIATION.

Le T. en C. Envoie l' E. Inc. au vestibule pour obtenir le nom et l'occupation du candidat qui attende. l'E. Inc. revient faire son rapport au T. en C. Si le candidat qui attende est reconnu par le S. des S. comme ayant été dûment propose ballotté et élu, l'E. Inc. retourne au vestibule pour faire l'examin prescrit, si cet examen est satisfaisant l'E. Inc. l'annonce á l'E. Int. qui doit l'annoncer au T. en C., qui prépare la sanctuaire pour les admettre. l'E. Inc. le conduit à l' ouverture du cercle et l'annonce au T. en C. qui le commande à être placés pour prendre l'engagement d'honneur, et l'innitiation a lieu d'après l'usage.*

T. en C. Y-a-t il quelqu'un dans l'Assemblée qui fasse objection à ce que, le candidat soient couvert de nôtre écusson et admis dans cet Ordre?

Si un membre fait une objection, d' après la loi, en donnant de bonnes raisons, l'Assemblée doit la prendre en considération, et c'est par le vote de la majorité que l'on décide. Si il n-y a pas d'objections, ou qu'elles ne soient pas maintenues, le T. en C. dit.

T. en C. E. Inc. allez au vestibule, et in-

* Le cérimonie d'innitiation est écrite au singulier, s'il-y-a plus d'un candidat on emploie le pluriel.

terogez le candidat, s'il accepte, condisez le à l'ouverture du cercle pour être admis.

L'E. Inc. se retire et pose les questions suivantes.

E. Inc. Etes vous maintenant ou avez vous été autrefois membre de l'Order des Chevaliers du Labeur.

Candidat. *Oui ou non.*

E. Inc. Voulez vous vous engager sur votre parole d'honneur à garder le secret, à rendre l'obéissance et l'assistance mutuel, à vos semblables; qui ne peut être en conflit avec, ou porter atteinte à vos convictions religieuses, ou à votre devoir envers votre patrie.

Candidat. *Oui.*

Le T. en C., avant l'entrée du candidat, a formé l'Assemblée en cercle et en chaîne, autour du centre, les bras croisés, le bras droit par dessus le bras gauche, et les mains jointes, laissant une ouverture en face du siège du C. L'E. Inc. s'arrête à cet ouverture en dit:

E. Inc. T. en C., notre ami a répondu d'une manière satisfaisante aux questions, et désirent maintenant être mis à l'abri de notre écusson et admis comme membre de cet Ordre.

Après un moment, et au milieu d'une silence profonde, le T. en C. dit.

T. en C. Placez notre ami au centre pour qu'il nous donne sa parole d'honneur.

L'E. Inc. place le candidat au centre, lui fait lever la main droite et placer la main gauche sur le cœur.

L'E. Inc. dit ensuite l'engagement suivant, que chaque candidat doit repeter et approuver.

Je promets sur mon honneur que jamais je ne révélerai à qui que ça soit aucuns des signes ou travaux secrets de cette ordre, qui peuvent être maintenant, ou plus tard, me donnés ou confiés, aucun acte fait ou objet ou projet conçu, excepté d'une manière légale et autorisée, ou par une commission speciale que me serait accordé par l'Ordre. Que je ne dévoilerai jamais à aucun employé ou autre personne le nom d'aucun membre de l'Ordre sans que la permission de la personne me soit donnée.

Que j'obéirai en tous points aux lois et som-nations légales qui peuvent m'être envoyés ou remises, aussi longtemps que je ferai partie de cet ordre, et que je ferai mon possible pour défendre la vie, les intérêts, la reputation et

la famille, de tous membres fidèles de cet ordre, aider et assister tout travailleur malheureux et sans emploi qui cherche du travail rémunérateur, que je les aiderai et conseillerai les autres à les aider, afin qu'ils recoivent et jouissent du juste fruit de leur travail dans l'exercice de leur métier et connaissance.

Et je promet en plus que, sans reservation ou evasion quelconque, je resterai fidèle à ma parole d'honneur jusqu' à ma mort.

Le T. en C. retourne au capitol et frappe un coup pour faire assoir l'Assemblée, dès que l'Assemblée est assise L'E. Inc. conduit le candidat au capitol en disant au T. en C.

E. Inc. T. en C. notre ami a donné sa parole d'honneur de garder le secret, d'obéir à nos règlements et promet l'assistance mutuelle à ses semblables.

T. en C. Cet acte le met à l'abri de l'ecusson de notre Ordre. Condisez le auprès de la base pour qu'il-y-reçoive des informations plus complètes.

Arrivé à la base l'E. Inc. presente le candidat au C. ainsi que suit.

E. Inc. C. avec la permission de cette Assemblée de chevaliers fidèles, et de par l'ordre du T. en C. Je vous présente notre ami pour que vous lui communiquiez les informations nécessaires.

C. Le travail procure avec abondance tous les fruits de la terre nécessaire à notre existence et à notre bien-être. Par le travail bien organisé la santé du corps et de l'esprit est assurée à l'homme. Par le travail, l'homme acquit la science et la sagesse. Le travail enfin est la vraie pierre philosophale, tout devient richesse par ses efforts.

Le travail est noble et honorable, pour le défendre de la dégradation, physique, mentale et morale que l'avarice la cupidité et l'ignorance ont imposés, de soustraire les travailleurs aux rapacités de l'égoïsme, est un devoir noble, et digne de tout homme de cœur, de toutes les races. Vous avez été choisi parmi vos semblables pour remplir ce but admirable de dévouement. En accepter vous la responsabilité et, ayant l'appui des chevaliers fidèles qui ont engagés leurs paroles d'hon-

neur, voulez vous travailler avec ardeur, dans les limites de vos moyens, et selon vos capacités, pour faire triompher ces principes, parmi les hommes.

Si le candidat reponds d'une manière affirmative le C. dira à l'E. Inc. et au candidat.

C. Permettez que je vous conduise vers notre ami le T. en C.

Il les conduit au T. en C. et dit.

C. T. en C. Je vous presente notre ami comme digne de l'honneur de faire partie de notre Ordre, si noble et si honorable.

Le T. en C. Lui donne une poignée de mains et lui dit.

T. en C. Au nom des millions de travailleurs opprimés je vous accueille au sein de cette Ordre, qui est engagé au service de l'humanité. Les associations publiques et ouvertes ayant faillées, après une lutte continuée pendant des siècles, de protéger et faire avancer les interêts du travailleur, nous avons loyalement constitué cette Assemblée. De-robés aux yeux du publique, nous sommes protégés par le voile du secret, non pour

protéger ceux qui commettent le mal ; mais bien pour nous protéger mutuellement contre la persécution et l'injustice des hommes qui s'emparent des fruits de notre travail. En nous organisant, en réunissant nos efforts, nous imitons simplement que l'exemple des capitalistes, qui, dans toutes les branches du commerce et de l'industrie ont leurs combinaisons, partout ils s'approprient le fruit des efforts des travailleurs, qu'ils écrasent avec le reste de la pauvre humanité. Nous ne désirons pas nous mettre en travers des entreprises légitime et nécessaire des capitalistes, mais les hommes, poussés par la cupidité et l'égoïsme à l'accaparement de la richesse, aveuglés par leurs intérêts personnelles, convoitisent et accaparent les biens des autres, et parfois, violent les droits de ceux qui sont sans défense et sans protection. Nous cherchons à relèver la dignité du travail, à affirmer et démontrer que le seul qui puisse se dire noble sur terre est celui qui gagne son pain à la sueur de son front. Nous cherchons à produire une opinion publique, puissante et

saine, à propos des demandes des travailleurs (car le travail seul produit toute richesse) et que la justice est de notre côté lorsque nous demandons aux capitalistes que le travailleur soit retribué de toute la valeur, qu'il a créé par son travail. Nous devons soutenir, de toutes nos forces, les lois faites pour harmoniser les intérêts du travailleur et du capitaliste, car le travail seul donne la vie et la valeur au capital. Nous soutiendrons aussi les lois qui tendent à alléger l'épuisement des travailleurs. Nous nous servirons de tous les moyens légaux pour procurer et retenir de l'emploi les uns aux autres, avec une bonne et juste rémunération ; et, si quelque accident ou malheur frappe un de nos frères, lui prêter aide et protection, sans nous préoccuper sur ce que peut être sa race, sa nationalité ou sa croyance. Quoique n'étant pas organisés pour soutenir les grèves, cependant, si l'occasion se présente où nous devons résister à l'oppression de ceux qui nous emploient, nous soutiendrions toutes les justes réclames de la part de nos frères, et si quelque uns d'eux avaient à subir

et éprouver des pertes nous les soutiendrions, ainsi que tous ceux qui travaillent; peu importe dans quel métier que ce soit.

Ceci n'est qu'un aperçu de nos aspirations, vous apprendriez vos devoirs et vos obligations, au fur et à mesure que vous persévèriez à les connaître, que vous serez présent parmi nous, et que vous apprendriez à connaître de plus en plus l'Ordre, noble et digne, des C. de L.

E. Inc. Conduisez S. V. P. le candidat devant le S. au centre, pour y être instruit dans les travaux d'une Assemblée.

L'E. Inc. conduit le candidat au S., qui l'instruit sur les signes et leurs langage, les symboles et leurs signification, ainsi que les règlement ordinaire d'une Assemblée, comme suit.

S. Les portes des salles dans lesquelles se réunissent nos Assemblées sont désignées sous le nom de "Voiles." Nous appelons "vestibule" l'antichambre dans laquelle vous êtes d'abord entré: celle ci "le sanctuaire."

Le symbole du voile extérieur, symbolise le champs de nos labeurs, et signifie "Organisation Universelle." Il est toujours placé en

dehors, pour indiquer qu'une Assemblée y est en session. Pour être admis il faut frapper à la porte et donner le mot de passe * * * à peine audible, à l'E. Quand vous êtes admis dans le vestibule vous avez à écrire sur une carte votre nom et prénom, en toutes lettres, et les initiales de votre fonction, si vous en avez une; ainsi que le numéro de votre Assemblée.

Le symbole du voile intérieur est une lance, qui signifie "Défence;" elle est placée en dehors. Pour être admis dans le sanctuaire il faut donner ce signal * * * et lorsque l'E. Int. y répondra passez lui votre carte, l'E. Int. la donne au C., qui annonce à l'Assemblée, d'une voix distincte, votre nom et fonction et que vous desirez entrer. Si vous êtes en droit à être admise à la séance le C. dit à l'E. Int. de vous appeler par votre nom, alors vous vous approchez du guichet et donnez l'explication à voix basse à l'E. Int. qui vous admettra. Le S. qui est en même temps gardien de la bibliothèque de l'Assemblée, a sa place au centre et à gauche du T. en C.

Le symbole du centre est un livre ouvert et signifie "Connaissances acquieses." Aussitot votre entrée dans l'Assemblée vous vous avancez immédiatement au centre et donnez le S. d'O au S. qui est là pour représenter la dignité de notre Ordre, ce salut se fait ainsi * * * il signifie que vous laissez au dehors, que vous abandonnez, oubliez, et effacez de votre memoire ce qui pourrait nuir à l'harmonie et à la paix entre nous, comme un dessinateur efface des lignes inntiles. Quand vous voulez vous retirer vous vous mettez à la même place, et faites le même signe, qui alors signifie que vous avez pris l'engagement de tenir profondement secret tout ce que vous avez vu, entendu, dit ou fait, absolument comme vous l'avez fait en prêtant sêrmont sur votre honneur. Le S. repondra par le signe de * * * le langage de ce signe en reponse à votre salut signifie "Le travail est Noble et Honorable." L'attouche-ment se fait ainsi * * * et signifie Humanité, car le * * * distingue l'homme d'entre tous les autres espèces, et que lui

seul est capable de construire et produire des choses prodigienses dans l'agriculture, l'industrie les arts et les sciences. Donc nous approchons toujours un frère de cette manière; après cela, touchez lui la main de la manière habituelle.

Le S. d'I. se fait en plaçant le * * * car c'est là le siège de l'intelligence, la signification de ceci est, je conçois et j'ai déterminé, on l'emploie pour voter pour et contre. Le S. de R. se fait avec la main gauche ainsi * * * et signifie "Je suis un travailleur," ce signe est employé quand on se trouve parmi des étrangers ou parmi un groupe de personnes inconnues, et que l'on désire savoir s'il y-a des C. * * * s présents; la réponse se fait avec la main droite ainsi * * * et cela signifie "moi aussi je gagne mon pain quotidien à la sueur de mon front." Pour vérifier et acquiescer la certitude, le même signe se fait en sens inverse, et alors c'est l'interrogateur qui donne la réponse. Nous avons aussi un S. de R. verbale qui est * * *. La réponse est * * *. Le C. de D. est em-

ployé la nuit lorsque le S. de R. n'est pas praticable, c'est ainsi * * * * en appuyant sur le dernier mot. Chaque membre de l'Ordre en l'entendant repondra par les mots * *. Le S. de C. est fait de cette manière * * * c'est employé pour avertir nos membres d'un danger quelconque—ou d'empêcher une indiscretion de la part d'un de nos membres qui pourrait, en présence d'autres, divulger nos affaires. Pour voter au scrutin avancez vers le centre, faites le S. d'O. en regardant le T. en C., qui repondra par le S. de D. vous deposez votre scrutin dans l'urne et vous vous retirer.

Les signes pour la convocation d'un meeting spécial se font ainsi. Une ligne perpendiculaire et une ligne horizontale se coupant à angle droits. L'heure de la reunion est placée en dessus la ligne *horizontale*; le numero de l'Assemblée en dessous. Le mois designé par un chiffre, comme 3 pour Mars, est placé à gauche de la ligne *perpendiculaire*; le jour du mois sur la droite de cette ligne. (La ligne horizontale peut être faite en haut ou en bas, et peut aller à gauche ou à droite

de la ligne perpendiculaire. Quand l'heure de réunion est avant midi le signe de X est placé *devant* l'heure, pour *l'après* midi le signe est placé *après* l'heure de reunion.

Cette Assemblée est connue sous le nom de ————— vos cotisations mensuelles sont de ——— vous êtes prié de régler regulierement vos comptes avec le secrétaire des finances. E. Inc. conduisez S. V. P. le candidat au T. en C. pour qu'il reçoit les instructions finales.

L'instruction du S. au candidat peut s'étendre jusqu' aux devoirs des fonctions des bureaux, emblèmes, etc., selon le désir du T. en C. ou remise au plus tard et resumée par un frère competent. Si l'instruction s'arrête à ce point le candidat est conduit devant le T. en C. pour entendre les paroles finales, qui doivent être prononcées par coeur, et contenir les points suivants.

T. en C. Les seuls bijoux portés par cet Ordre sont ceux du coeur, l'honneur et la fraternité, les seuls insignes sont des vêtements propres et bien rangés, la seule étiquette est une conduite cordiale, harmonieuse et fraternelle, observez le bien et vous feriez honneur, à notre association, et à la cause des travailleurs opprimés.

Ensuite le candidat est présenté au S. de F., T., etc., ou il est mis au courant des devoirs à remplir dans les différentes fonction des officiers, etc., pendant que les affaires de l'Assemblée continue.

RECREATION.

Au moment du prendre la récréation le T. en C. donne trois coups, forme le circle, et au signal du T. en C. tous donnent le S. d'O. après quoi le T. en C. dit :

T. en C. Je prononce cette Assemblée en récréation pendant * * * * dans le but de congratulation du nouveau membre et de lui souhaiter le bien venu.

A la fin de la récréation, le T. en C. donne deux coups les membres reforment en cercle, les yeux sur le T. en C. et délivrent le S. d'O. Le T. en C. donne un coup et les membres prennent leurs sièges.

T. en C. Je déclare cette Assemblée en séance régulière.

CLOTURE.

T. en C. Si chacun est satisfait et prêt, nous allons procéder à la clôture. L'I. veillera à ce que la charte et objets secrets soient préservées avec soin.

Pendant que l'I. et ses assistants mettent en sureté les livres et autre propriété de l'Assemblée le T. en C. pourra

dans quelques paroles bien choisies, remercier les membres pour leur présence, leur dignité, courtoisie, et conduite fraternelle pendant la reunion, reccomander et entretenir l'harmonie et l'union qui a prevalu et qui doit toujours prevaloir dans l'Assemblée, et rappler l'attention sur les travaux d'urgence momantanée et pour l'avenir.

Donnant trois coups le cercle se forme autour du centre.

T. en C. Regardez le T. en C. et suivez mes mouvements.

Tous donnent le S. d'O., après quoi le T. en C. dit.

T. en C. Maintenant de par les pouvoirs qui m'ont étés confiés, je déclare cette Assemblée dûment et régulièrement fermée jusqu' à * * * à * * * heures; à moins qu'il ne survienne quelque cas qui exige une séance spéciale, en ce cas chaque membre en sera averti.

Un coup.

SYMBOLES ET PLACES DES OFFICIERS.

TRAVAILLEUR EN CHEF.

Le symbole du T. en C. est une collonne d'un mètre de hauteur. La base est 10-36 de la hauteur en imitation de corail. Le chapiteau 7-36 de la hauteur, en imitation de feuilles et fruits, surmonté par un buste humain. Le tout est une emblème de l'Ordre, et signifie que (la Coöperation basée sur le travail produit le capital quand il est dirigée avec intelligence.) Le grand cachet de l'Ordre est un triangle entouré d'un cercle.

CONTREMAITRE.

Le symbole du C. est un piedestal de corail, et signifie (Travailleurs.) Le C. a le contrôle des entrées et la surveillance des membres qui entrent et sortent, et lorsque que le T. en C. est absent, ou autrement occupé, il préside aux deliberations de l'Assemblée, et

appelle un membre competent pour occuper la base.

INSPECTEUR.

Le symbole de l'I. est un œil, et signifie "Vigilance." Il examine et marque sur le livre du T. en C. tous ceux que sont presents à l'ouverture de l'Assemblée, tous les membres admis pendant la séance et ceux qui sont malades ou se sont excusés par lettre. Le livre de souche dirige le T. en C. dans ses décisions, lorsqu'il s'agit d'accorder la priorité, quand il a deux frères qui demandent a prendre une place vacante ; comme aussi, ce qui est le mieux pour l'avantage de l'Assemblée, dans les cas de vacances ou de changements de place ; les marques de présence ou d'absence agissent materielement sur les membres de l'organisation.

L'I., avec le S. des F., examine toutes les cartes, et fait savoir au C. si celui qui demande d'entrer est en droit d'assister à la séance. Sa station est en arriere du C. près de la porte d'entrée.

AUMONIER.

Le symbole de l'Aumonier est une main ouverte, et signifie "Secours." Il visite tous les membres en detresse immédiatement après en être informé du cas, il donne les secours que le cas demande; averti le comité de finances quand il a besoin de fonds; en cas de doute, il consulte le T. en C. Il fait son rapport tous les trois mois, cachant soigneusement les noms de ceux à qui il a donné secours, si ce n'est pas demandé par un vote de la majorité de l'Assemblée. Sa place est à droite et à côte du S.

SECRETAIRE DES FINANCES.

Le symbole du S. des F. est une piece de monnaie, qui signifie "Travail Accompli." Le S. des F. tient un livre contenant les noms de tous les membres et leur domicile, il tient les comptes en règles, reçoit les cotisations ainsi que toutes les sommes dues à l'Assemblée et remet le montant au T., qui lui fait un reçu. A la fin de chaque trimestre, soit, le premier des mois de Fevrier, Avril, Juillet et

Octobre de chaque année, il fait un rapport financier ainsi qu'une liste des membres arriérés, et, aidé par le comité des finances, il dirige les affaires financières de l'Assemblée. La place du S. des F. est en arrière du C. près de l'I.

TRESORIER.

Le symbole du T. est un coffrefort, et signifie "Force et Sécurité." Le T. garde toute les fonds de l'Assemblée, et seulement d'après l'ordre attesté par le T. en C. et le S. des S. il paie les factures présentées. Sa place est à gauche du T. en C.

SECRETAIRE DES SÉANCES.

Le symbole du S. des S. est une plume et un rouleau de papier, et signifie "Récords." Il fait le procès verbale fidèle de toutes les transactions de l'Assemblée, il donne lecture de tous les documents et papiers présentés à l'Assemblée, et fait tout ce qui lui est indiqué par vote de l'Assemblée. Il doit écrire toutes les factures passés par l'Assemblée ; y apposer sa signature et les initiales de son office. La

place du S. des S. est en arrière et à droite du T. en C.

STATISTICIEN.

Le symbole du Statisticien est un livre et un éclat de foudre, et signifie "Lumière, Connaissance et Puissance." Le Statisticien doit réunir toutes les informations concernant la condition des travailleurs dans la localité, qui peuvent lui parvenir des membres, ou de toute autre source. Il doit faire un rapport fidèle ou Statistician de l'A. du D. une fois par mois. Il doit aussi faire un rapport à chaque séance de l'Assemblée de toute question importante, ainsi qu'au Stat. générale, sur sa demande. Sa place est en arrière et à gauche du T. en C.

ECUYER INCONNU.

Le devoir de L'E. Inc. est d'obtenir les noms et occupations des candidats qui attendent; en faire le rapport au T. en C., et, quand ils sont reconnus comme ayant été dûment proposés et élus, de faire l'examen de ces candidats, selon le règlement. Sa place est au centre sur la droite en face du S.

SAGE.

Le symbole au centre est un livre et signifie "Connaissances." Le S. remplit la fonction du libraire de l'Assemblée. Sa place est au centre à gauche du T. en C.

ECUYER INTÉRIEUR.

Le devoir de l'E. Int. est de garder le V. I. afin qu'aucun dénonciateur ou personne inconnue soit admis, il répond aux signaux, reçoit les cartes, les passe au C.; il reçoit l'explication du M. de P., et n'admet personne avant la permission donnée par le C. ou le T. en C. Sa place est au voile intérieur.

ECUYER EXTÉRIEUR.

Le devoir de l'E. E. est de garder le voile extérieur; de recevoir le mot de passe de tous, excepté des candidats ou visiteurs d'un autre district; et de maintenir l'ordre dans le vestibule. Sa place est au voile extérieur.

BUREAU DU TRIBUNAL LOCAL.

JUGE.

Le symbole du J. est une balance, et sig-

nise "équité." Chacune Assemblée doit élire aux élections annuelles un Juge; ainsi qu'un Juge Avocat et un Greffier, qui ensemble, constitue une cour de jugement. Le Juge doit entendre avec patience toutes les plaintes et requisitions, parcourir les dépositions et faire tout son possible pour vider les différends à l'amiable, si c'est impossible, il convoque la cour; il doit entendre tous les témoins avec impartialité, pour donner sa décision selon le témoignage. Le Juge doit ajourner la cour de temps à autre quand le cas le demande. Il doit siéger sur le banc de la cour d'une autre Assemblée quand il est appelé à le faire. Sa place est à droit en avant du T. en C.

JUGE AVOCAT.

C'est son devoir de faire le compte rendu par écrit de toutes les affaires, causes et issues de la cour, quand le Juge l'ordonne; de remplir les devoirs d'une Avocat à charge; et de remplir les mêmes devoirs dans la cour d'une autre Assemblée si on le lui demande. Sa place est à droite du J.

GREFFIER.

Le devoir du G. est d'assister à toutes les sessions de la cour; de dresser un procès verbal très fidèle de la procédure; de faire les citations, et de remplir les mêmes devoirs dans la cour d'une autre Assemblée si il est appelé à le faire. En cas qu'un procès soit tenté à un officier d'une autre cour, l'officier correspondant de la cour d'une Assemblée voisine peut être appelé en sa place; ainsi que suit. Le numéro de chaque A. L. et les noms de tous les officiers (de même grade) sont placés dans l'urne, et tirés par un officier indiqué par la cour siégeante, l'officier dont le nom sortira de l'urne doit remplir les fonctions.

Absence de la cour est excusable en cas de maladie; ou, si par ses affaires l'officier se trouve à une distance de 30 kilometres de l'endroit où siège la cour, ou de par des circonstances qui peuvent être acceptées comme satisfaisantes par la cour. Le plaignant et l'accusé peuvent, chacun de leur part, choisir leur défenseur ou avocat qui doit être, en

tout cas, un membre attiré. En cas que l'accusé refuse ou néglige à répondre à la sommation, le cas sera jugé; un jugement sera rendu, et la peine indiquée. Toutes les décisions doivent être certifiées par la cour et rapporté à l'Assemblée et exécutées par la dite Assemblée. Toute appelle doit être présentée à l'A. du D. et de là à l'A. G. Dans le cas des A. L. qui sont sous la juridiction de L'A. G. l'appelle peut être faite en cour de banc, composée de juges des trois A. L., les plus voisines, et de là à l'A. G. La station du G. est à la gauche de l'E. Inc.

ABREVIATIONS.

T. en C.....	Travailleur en Chef.
O.....	Contremaitre.
S.....	Sage.
I.....	Inspecteur.
A.....	Aumonier.
S. des S.....	Secrétaire des Séances.
S. des F.....	Secrétaire des Finances.
T.....	Tresorier.
Stat.....	Statisticien.
E. Inc.....	Ecuyer Inconnu.
E. Int.....	Ecuyer Intérieur.
F. Ex.....	Ecuyer Extérieur.
J.....	Juge.
J. A.....	Juge Avocat.
G.....	Greffier.
V. E.....	Voile Extérieur.
V. I.....	Voile Intérieur.
S. de O.....	Signe d'Oblitération.
S. de D.....	Signe de Décoration.
S. d'I.....	Signe d'Intelligence.
S. de R.....	Signe de Reconnaissance.
S. de C.....	Signe de Précaution.
C. de D.....	Cri de Détresse.
S. O. A. M.....	Secrét, Obeissance et Assistance Mutuelle.
A.....	Assemblée.
A. L.....	Assemblée Local.
A. du D.....	Assemblée du District.
A. G.....	Assemblée Générale.
A. K.....	Adelphon Kruptos, (Secrét de la Fraternité.)
M. de P.....	Mot de Passe.
M. de P. A. de V.....	Mot de Passe Annel de Voyage.
O. de F. et d'I....	Cérémonie de Fondation et d'Installation.

